

Réunion du Conseil municipal du 29 mars 2016

L'an deux mil quinze le 29 mars 2016 à 20 heures 00

Le Conseil municipal de la commune de Boffres, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale.

Etaient présents : Mmes, Blanc, Bos, Bourghelle, Kohler, Orban, Roumanet, Saint – André

Messieurs : Durand, Edmont, de Pampelonne, Fournier Julien, Tisseron, Vacher.

Procurations : Mr Mandier à Mme Saint-André

16.010 : Vote des Taux d'imposition 2016

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le vote des Taux 2016 :

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide par 15 voix pour décide de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2016 et confirme les taux suivants :

- Taxe habitation	8.02%
- Taxe Foncière bâtie	12.82%
- Taxe Foncière non bâtie	53.50%

16.011: Vote du compte administratif 2015 et compte de Gestion du Trésorier

Le compte administratif 2015 et le Compte de Gestion du Trésorier est approuvé et arrêté par 14 voix (Mr le Maire ne prenant pas part au vote) 0 contre, et 0 abstention.

Section de fonctionnement :

- Dépenses	432517.95
- Recettes	473701.12
- Excédent reporté	137284.21
- Résultat de clôture excédent	178467.38

Section Investissement :

- Dépenses	159682.62
- Recettes	165676.06
- Déficit reporté	10916.63
- Résultat de clôture déficit	4923.19

COMMUNE DE BOFFRES

Considérant l'excédent de fonctionnement de **178467.38**, il est décidé d'affecter la somme de **102635.19** au compte 1068, et **75832.19** au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

Le conseil municipal par 14 voix pour approuve le compte administratif 2015. Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote.

16.012 : Vote du Budget Primitif 2016

Le Budget Primitif est adopté par 15 voix pour, 0 contre, et 0 abstention et arrêté à :

- Section de fonctionnement en dépenses et recettes	567178.19
- Section d'investissement en dépenses et recettes	1007120.94

Le conseil municipal approuve par 15 voix pour le Budget primitif 2016.

16.013 : Travaux école : réactualisation de la délibération

Pour les demandes de subvention, il convient de réactualiser les délibérations prises en 2015 :

Montant des dépenses HT	368 826
Subventions : DETR	110 000
Ardèche durable départeme	50 000
Soutien à l'investissement	92 000
Emprunts	116 826

Les travaux seront réalisés sous réserve d'accord des subventions.

16.014 : subventions aux associations

Une subvention est accordée aux associations suivantes : (15 voix pour)

- Voyage scolaire d'un enfant scolarisé au Collège Charles de Foucauld à Lamastre : 30€
- Club rencontre et Amitiés, subvention 2016 : 80€
- C'Si Bon : 80€
- **Aucune subvention attribuées aux associations suivantes :**
- Association Française des sclérosés (15 voix contre)
- Les Restos du Cœur à Privas, (11 contre, 4 abstentions)
- Protection civile Ardèche, (15 contre)
- Adapei, (13 contre, 2 abstentions)
- La Pêche à Alboussière. (15 contre)

COMMUNE DE BOFFRES

Le conseil municipal décide de ne pas donner de subvention aux Associations n'ayant pas leur siège sur la commune.

Il maintient une subvention aux enfants de Boffres, fréquentant les associations sportives, et pour les voyages scolaires des collégiens.

Questions diverses :

- Actuellement enquête publique sur le Projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Rovaltain du 16 mars au 29 avril .
La totalité du projet est téléchargeable sur le site internet. Mise à disposition de clés USB sur demande.
- Antenne du secours Populaire sur Boffres (Mr Brault)
- La croix rouge Française mènera une campagne de sensibilisation et de recherche de soutien en porte à porte auprès du grand public de Boffres du 4 au 30 avril 2016.
- Demande de réservation d'une salle jeune agriculteurs le 8/04

Vu pour être affiché le 31 mars 2016 , conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGDCT.



Maire

R. EDMONT

